

L'établissement principal Munitions Provence recrute 3 ouvriers de pyrotechnie pour ses sites de Miramas/Fontvieille

Date de recrutement :

Ce recrutement est envisagé :

- au 1^{er} septembre 2023 pour les 3 lauréats.

Sites concernés par le recrutement

- 2 postes sur le site de Miramas,
- 1 poste sur le site de Fontvieille.

Missions principales des ouvriers de pyrotechnie

- Assurer la maintenance des munitions,
- Assurer le stockage des munitions,
- Délivrer les munitions demandées par les unités militaires,
- Réceptionner les munitions réintégrées par les unités,
- Participer à l'élaboration des documents afférents à l'activité,
- Assurer la gestion des munitions,
- Déclencher les visites auprès du service de la maintenance.

Parcours professionnel – Niveau de rémunération

Le parcours des ouvriers de pyrotechnie de l'Etat s'articule conformément à la fiche descriptive de la profession jointe en annexe.

Dans le cadre du présent recrutement, les lauréats seront embauchés en qualité d'ouvrier auxiliaire au 1^{er} échelon du groupe VI.

Le premier contrat, d'une durée indicative de 12 mois, sera du type CDD. Il prendra effet au 1^{er} septembre 2023.

Pendant cette période, l'ouvrier auxiliaire devra obligatoirement suivre une formation qualifiante (sauf s'il est déjà en possession du Certificat Technique 1^{er} degré (CT1) de pyrotechnie du ministère des armées). Cette formation, d'une durée de l'ordre de 9 mois, sera organisée par le centre de formation de la Défense (CFD) à Bourges.

Si l'intéressé donne satisfaction à l'issue de la période d'auxiliarat, et à la condition expresse de réussite à l'examen sanctionnant la formation qualifiante le cas échéant, il sera affilié au régime des pensions des ouvriers des Etablissements industriels de l'Etat et signera un contrat à durée indéterminée.

La rémunération nette d'un ouvrier de l'Etat au 1^{er} échelon du groupe VI est 2078.02 € brut + une prime de rendement de 17 %.

Conditions à remplir

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- Jouir des droits civiques dans l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en situation régulière au regard du service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- Remplir les conditions physiques prévues par la nomenclature des professions ouvrières pour l'exercice des fonctions postulées (une visite médicale d'aptitude sera effectuée avant signature du contrat).
- Avoir atteint l'âge de 18 ans au plus tard à la date de l'épreuve théorique de l'essai professionnel d'embauche

Dossiers de candidature – Pré-sélection des candidats

Les candidats constitueront et adresseront leur dossier de candidature conformément aux modalités décrites en annexe.

Après examen des dossiers par une commission de pré-sélection, une convocation sera adressée aux candidats retenus pour participer aux épreuves de sélection.

Organisation des épreuves de sélection

Les épreuves de sélection seront organisées sur le site de Miramas.

1.1 Candidats en possession du CT1 de pyrotechnicien du ministère des armées.

Ces candidats détiennent la formation reconnue comme qualifiante pour l'accès au groupe VI du métier d'ouvrier de pyrotechnie.

Ceux retenus lors de l'examen des dossiers de candidature seront convoqués pour passer un essai professionnel d'embauche au groupe VI dans les conditions prévues par la réglementation afférente (voir fiche annexe).

Les lauréats seront convoqués en vue d'un examen médical afin de vérifier leur aptitude avant leur nomination en qualité d'ouvrier de pyrotechnie de l'Etat au premier échelon du groupe VI.

L'essai professionnel sera organisé sur le site de Miramas.

1.2 Candidats ne possédant pas le CT1 de pyrotechnicien du ministère des armées.

Les candidats retenus lors de l'examen des dossiers de candidature seront convoqués pour passer les épreuves de sélection suivantes :

1.2.1 Epreuve écrite

L'épreuve écrite comporte :

- Une épreuve de Mathématiques composée d'une série d'exercices variés,
- Une épreuve de Physique composée également d'une série d'exercices variés,
- Une épreuve consistant, à partir d'un texte d'ordre général d'environ une page, en la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

1.2.2 Epreuve orale

L'épreuve orale consiste en un entretien avec le jury, visant à apprécier la personnalité, les aptitudes ainsi que la motivation du candidat (coefficient 1).

Les tests de sélection seront organisés sur le site de Miramas.

1.2.3 Classement des candidats

Seront déclarés aptes les candidats ayant obtenu, aux épreuves ci-dessus, une note moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Les candidats seront classés par ordre de mérite en fonction de la moyenne des résultats obtenus aux épreuves de sélection.

Les lauréats seront convoqués en vue d'un examen médical afin de vérifier leur aptitude.

Les candidats déclarés aptes mais classés au-delà du nombre de postes offerts à l'embauche en 2023 seront placés sur une liste complémentaire au cas où l'un des lauréats renoncerait au bénéfice du recrutement.

Constitution du dossier de candidature

- le formulaire d'inscription conforme au modèle joint (annexe 1),
- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité,
- un extrait de casier judiciaire datant de moins d'un mois,
- une copie du certificat du service national, de la JAPD ou de la JDC,
- les copies des diplômes obtenus,
- un document attestant de la détention du CT1 de pyrotechnicien du ministère des armées,
- fiche de vœux (annexe 2).

Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai ne sera pas retenu.

Dépôt de candidatures

Les candidats adresseront leur dossier de candidature :

- par voie postale à l'adresse suivante :

EPMu PROVENCE – Route d'arles – chemin de calameau – 13140 MIRAMAS

ou

- par voie informatique à :

epmuprovence-mediterranee.charge-personnel.fct@intradef.gouv.fr

Date limite de dépôt : le 10/03/2023 – 17h00, cachet de la poste faisant foi.

Date présumée de l'examen des dossiers : le 16 mars 2023

Date présumée de l'organisation de l'essai : le 13 avril 2023

Date présumée de la réalisation des épreuves de sélection : le 16 mai 2023

Ces dates sont communiquées à titre indicatif.

ANNEXE 1
FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT DU
MINISTERE DES ARMEES

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

IDENTIFICATION :

M. Mme

Nom de naissance: _____

Nom d'usage ou d'épouse : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Nationalité française : oui en cours d'acquisition ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Pays : _____

Situation professionnelle : _____

Origine professionnelle (*employeur actuel*) : _____

Si vous êtes employé(e) au ministère de la défense indiquez votre gestionnaire RH : ____

ADRESSE

Résidence, bâtiment : _____

N° : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Commune de résidence : _____

COORDONNEES :

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

DIPLOMES DETENUS :

Diplôme le plus élevé : _____

Détention de la formation reconnue comme qualifiante : oui non

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RECRUTEMENT :

Profession postulée : _____

Organisme (établissement) recruteur : _____

Organisme organisateur du recrutement (*si différent lorsque les opérations de recrutement sont mutualisées*) :

Candidature au titre des emplois à pourvoir réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé :

oui non

PARTIE A REMPLIR PAR LES CANDIDATS HANDICAPES :

Possédez-vous un document d'éligibilité vous permettant de bénéficier d'un aménagement d'épreuve ?
oui non

Type d'aménagement :

Accessibilité des locaux

Epreuve sur poste informatique adapté (la réalisation d'une épreuve sur un poste informatique adapté ne peut pas être doublée de l'assistance d'une secrétaire)

Bloc-notes braille Sujet en braille Sujet agrandi Assistance d'une secrétaire

Tiers temps Interprète pour l'oral

SERVICE NATIONAL	<p>- Pour les hommes nés avant le 1^{er} janvier 1979 :</p> <p>Non appelé <input type="checkbox"/> Sursitaire <input type="checkbox"/> Dispensé <input type="checkbox"/> Réformé <input type="checkbox"/> Exempté <input type="checkbox"/> Libéré <input type="checkbox"/></p> <p>Service national accompli du : _____ au _____</p> <p>- Pour les hommes nés en 1979 :</p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>- Pour les hommes nés après le 31/12/79 et les femmes nées à partir du 01/01/83 :</p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous satisfait à l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté (ex journée d'appel et de préparation à la défense) ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
---------------------	--

Je soussigné(e) (NOM, prénoms) : _____

certifie sur l'honneur :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et pouvoir en justifier au plus tard à la date de la première épreuve ;

- l'exactitude des renseignements figurant dans le formulaire d'inscription et avoir été averti(e) que toute déclaration reconnue inexacte au moment de la réception des pièces justificatives entraîne la perte du bénéfice du recrutement; qu'en outre, j'encours des sanctions pénales telles que prévues aux articles 441-1 et 441-6 du code pénal. A défaut de réponse au formulaire d'inscription, la prise en compte par l'organisme recruteur ne pourra être effectuée ;

- avoir été informé(e) que les données mentionnées sur le formulaire d'inscription peuvent faire l'objet d'une saisie informatique et d'un traitement automatisé d'informations nominatives. Ce traitement a été déclaré à la commission nationale de l'informatique et des libertés, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de rectification prévu aux articles 34 et suivants de la loi précitée s'exerce auprès de la sous-direction de la gestion du personnel civil – 16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40300 - 94114 Arcueil cedex.

A _____, le _____

Date et signature obligatoires du candidat
précédées de la mention manuscrite

« lu et approuvé »

ANNEXE 2

FICHE DE VŒUX

POUR LE RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT AU TITRE DE L'ANNEE 2023

A joindre au dossier de candidature

NOM, Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse personnelle : _____

SITES D'AFFECTATION SOUHAITES EN CAS DE REUSSITE AUX EPREUVES DE RECRUTEMENT : Indiquer MIRAMAS ou FONTVIEILLE .

- Choix n°1 :

- Choix n°2 :

A _____, le _____

Date et signature obligatoires du candidat
précédées de la mention manuscrite

« lu et approuvé »